



PROCES VERBAL DES CANDIDATS ADMIS À L'EXAMEN D'ACCÈS AUX PROFESSIONS DE CONDUCTEUR DE TAXI ET VTC (Épreuves pratiques)

Site de formation continue – Cher-

SESSION DE SEPTEMBRE 2025

A Orléans, le 04 septembre 2025

N° CANDIDATURE	TYPE EXAMEN	DECISION
540634PE1	TAXI	ADMIS
496913TE1PE1	TAXI	ADMIS
497613TE1PE1	TAXI	ADMIS
440334TF2	VTC	ADMIS
0000344371	VTC	ADMIS
0000565266	TAXI	ADMIS
0000552693PE1	TAXI	ADMIS

La Présidente de la Chambre de Métiers
et de l'Artisanat Centre – Val de Loire

Aline MERIAU